

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **Du 30 JANVIER 2015**

Présents : Michel RIEU, Roger AULAGNE, Anne MARQUIS, J-Marc CHAUVIN, Hervé MEDINA, Françoise ALIBERT, Élisabeth GUYOT, Gérard GUÉRIN, Jacques AUBERT, Nathalie SAGE, Rémy PARRIER, Sandrine LABAUME, Laetitia MARION, Émilie BÉNÉCY, Blandine MARQUIS, Anthony CATHAUD, Jean-Pierre JOULAIN, Laetitia GUIRONNET.

Absents : J-Marie MORENVAL procuration à Roger AULAGNE

Secrétaire de séance : Hervé MEDINA

Ouverture de la séance à 20 h

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2014**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

#### **CONVENTION INTERCOMMUNALE POUR L'ACTION ENFANCE-JEUNESSE**

La commune de Tulette propose de renouveler en 2015 la convention intercommunale pour l'action enfance-jeunesse. La commune de Suze la Rousse est concernée par le centre Loisirs au Vent et le Relais d'assistantes maternelles.

Approuvé à l'unanimité.

#### **AVENANT À LA CONVENTION D'ENTENTE INTERCOMMUNALE DE GESTION DES RIVIÈRES LAUZON, ROUBINE, ÉCHARAVELLES**

Afin de prendre en compte le nouveau périmètre concerné par la convention signée en 2014, un avenant est proposé.

Approuvé à l'unanimité.

#### **ENTENTE INTERCOMMUNALE DE GESTION DES RIVIÈRES LAUZON, ROUBINE, ECHARAVELLES - PLAN DE FINANCEMENT 2015**

Il est proposé de valider le plan de financement 2015. La participation de la commune de Suze la Rousse est de 166 € pour 2015.

Approuvé à l'unanimité.

#### **TRANSFERT À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PRÊT DE LA DÉCHETTERIE**

Par arrêté préfectoral du 9 décembre 2014, les compétences « traitement des déchets ménagers » et « gestion des déchetteries » ont été transférées à la Communauté de Communes

Drôme Sud Provence . Aussi, il convient de transférer l'emprunt de la déchetterie à la Communauté de Communes.

Approuvé à l'unanimité.

### **OUVERTURE DE CRÉDITS 2015**

Afin de permettre d'engager, liquider et mandater des dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent, il est proposé d'ouvrir les crédits correspondants.

Accepté à l'unanimité.

### **TARIF DE LOCATION DU GYMNASÉ**

Suite à la demande d'une association d'utiliser le gymnase, il est proposé d'établir un tarif de location du gymnase à la semaine. Après discussion, il est proposé de fixer le tarif de location à la semaine à 200 €, la première semaine étant gratuite une fois par an et par association.

Approuvé à 17 voix pour et 2 voix contre.

### **TARIF DES CONCESSIONS CIMETIÈRE**

Suite à l'augmentation des taxes départementales, le tarif des concessions cimetière proposé est le suivant :

CATEGORIE	15 ans	30 ans	Perpétuelle
			(droits enreg. compris)
Concession "pleine terre" 2m <sup>2</sup> avec encadrement béton uniquement dans le vieux cimetière	<b>460,00</b> €	<b>700,00</b> €	<b>847,00 €</b>
Concession "pleine terre" 4m <sup>2</sup> avec encadrement béton uniquement dans le vieux cimetière	<b>800,00</b> €	<b>1 100,00</b> €	<b>1 376,00 €</b>
Concession "pleine terre" 2,50 m <sup>2</sup>	<b>575,00</b> €	<b>875,00</b> €	<b>1 058,00 €</b>
Concession "pleine terre" 5 m <sup>2</sup>	<b>1 000,00</b> €	<b>1 375,00</b> €	<b>1 720,00 €</b>
Concession 5 m <sup>2</sup> avec caveau		<b>3 500,00</b> €	<b>4 497,00 €</b>
COLUMBARIUM Dimension intérieure : 40 x 48 x40	<b>800,00</b> €	<b>1 100,00</b> €	<b>1 376,00 €</b>

Accepté à l'unanimité.

### **ÉLECTRIFICATION – RACCORDEMENT AU RÉSEAU BT DE LA CONSTRUCTION DE M. PRADELLE**

Dans le cadre d'un permis de construire, le SDED propose un projet de raccordement au réseau électrique pour lequel la commune fera l'avance d'un montant de 1 608,68 € qui sera remboursé par l'intéressé.

Accepté à l'unanimité.

### **RÉDUCTION DE LOYER SUITE À DÉGÂTS DANS UN LOGEMENT COMMUNAL**

En raison d'une toiture vieillissante, l'appartement de Madame Saadia Erraiss, locataire de la commune, a été endommagé par des fuites au plafond.

En raison des pluies fréquentes au début de l'hiver, les fuites n'ont pas pu être réparées rapidement et la locataire a fait valoir un préjudice.

Il est proposé d'annuler l'équivalent d'un mois de loyer en dédommagement.

Accepté à l'unanimité.

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VOYAGES COLLÉGIENS ET LYCÉENS**

La commune est sollicitée pour attribuer des aides financières pour divers voyages ou séjours scolaires. Il est proposé d'attribuer 30 € par an et par élève suzien de collège ou lycée pour un voyage scolaire.

Accepté à l'unanimité.

### **DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS À L'ASSOCIATION IMPRO JAZZ CLUB**

Madame Françoise Alibert et Madame Elisabeth Guyot sont désignées, à 18 voix pour et une abstention, déléguées à l'association Impro Jazz Club.

### **DIVERS**

- les travaux de l'école et de la cantine avancent normalement.
- les élus sont invités à réfléchir aux travaux et investissements à prévoir en 2015, sachant que les possibilités seront restreintes du fait des travaux importants aux écoles.
- Concernant la vente du bâtiment de la gendarmerie, un premier rendez-vous avec une société immobilière est programmé début février.
- La commission des finances sera réunie une fois ou deux avant le vote du budget.
- Des devis pour la dalle du futur skate-park ont été demandés.
- Dans la mesure du possible, le vote des comptes administratifs 2014 sera dissocié du vote des budgets 2015.
- L'assemblée générale du syndicat des vignerons aura lieu le 12 février. Lors de cette réunion, il sera débattu du projet de parking sur le jardin des vignes Henri Michel. Il est rappelé que le souhait du Maire et de la municipalité est d'aménager un parking de 2000 m<sup>2</sup>.

- Le syndicat R.A.O. a prévu des travaux de réfection du réseau d'eau potable (suppression des canalisations en plomb) route de Bollène, entre la boulangerie Guintrand et la cave la Suzienne. La route sera complètement fermée à la circulation du 13 au 25 avril 2015 pour pouvoir intervenir sur le tronçon le plus étroit.
- Le projet de raccordement du réseau d'assainissement de Rochegude à la station d'épuration de Suze la Rousse est toujours à l'étude, sans information supplémentaire.
- Le projet des travaux sur les rives du Lez pour la protection de la ville de Bollène devrait être finalisé fin mars et l'enquête publique lancée dans l'été.
- Afin de sécuriser la circulation des piétons et le stationnement, des plots ont été posés dans le village. Des panneaux de Stop seront prochainement installés au bout de la rue de la glacière devant le cimetière.
- La commission d'urbanisme se réunira prochainement pour finaliser sur le PLU. Le projet définitif sera ensuite soumis au vote du Conseil municipal. Enfin, une réunion publique sera organisée avant l'enquête publique. Il est prévu un emplacement réservé pour un passage vers l'ancien abattoir afin de faciliter la circulation des riverains.
- Le nouveau camion des services techniques a été réceptionné début janvier.
- Les sapeurs-pompiers de Suze la Rousse sont désormais en possession du VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes). Il sera utilisé sur les communes de Suze la Rousse, Bouchet, Rochegude et La Baume de Transit.
- Pour rappel, 100 000 € HT de travaux de voirie ont été programmés en 2015, avec une subvention attendue de 30% de la part du Département de la Drôme. Le détail de ces travaux sera décidé en commission voirie.
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la population officielle de la commune est de 2029 habitants.
- Les travaux d'adduction d'eau potable ont été commandés à la SAUR pour alimenter les chemins du Cairon et de la Draye des Abeilles. Le coût est d'environ 30 000 €.
- Au 1<sup>er</sup> mai 2015, la Communauté de Communes sera en charge de l'instruction des permis de construire et des autres actes d'urbanisme, en remplacement de la DDT de Nyons qui n'assurera plus ce service.
- Le permis de construire pour la transformation de l'ancien hôtel le Relais du Château est en cours. Il sera délivré au plus tard fin mai. Une réunion pour le projet du pôle médical est prévue mi-février avec les professionnels concernés.
- Les travaux d'éclairage public sur la route de Bollène ont pris du retard en raison de problèmes techniques imprévus. La puissance des lampadaires en fonction aux abords du parking de la salle des fêtes est un peu faible, mais cela est dû à des contraintes imposées par les Bâtiments de France.
- La société Natura Pro s'associe avec Irriservice pour agrandir son activité et va créer en parallèle une station service avec des pompes 24/24.
- Suite à des pannes répétées et importantes, la chaudière de la Poste va être remplacée sous peu ainsi qu'une partie des canalisations alimentant les radiateurs.
- Le CCAS a reçu de nombreux remerciements pour les colis de Noël offerts aux personnes âgées.
- Monsieur Joulain félicite les membres de la commission des impôts directs qui ont été désignés par la Direction des Finances Publiques, et en particulier Madame Monique Boyer.
- Monsieur Joulain signale que plusieurs questions qu'il avait prévu de poser ont été évoquées avant même qu'il en parle.
- Monsieur Joulain demande s'il est possible de prévoir des travaux de réfection de la Place de St Turquois. Il est répondu que la place étant une propriété privée de certains

habitants de St Turquois, la commune ne peut intervenir. Toutefois, si la place a été endommagée par des entreprises ayant travaillé pour la commune, celle-ci fera réparer les dégâts occasionnés.

La séance est levée à 21h10.